

Le capital humain au Maroc face aux inégalités dans l'enseignement supérieur : Approche théorique

Moroccan Human capital in front of inequalities in higher education: Theoretical approach

Mbarek AOUFIR, (Enseignant-Chercheur)

*Laboratoire de recherche en performance économique et logistique.
Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales de Mohammeda. Université
Université Hassan II Casablanca, Maroc*

Assia FADIL, (Doctorante)

*Laboratoire de recherche en performance économique et logistique.
Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales de Mohammeda. Université
Université Hassan II Casablanca, Maroc*

Adresse de correspondance :	Université Hassan II - Casablanca Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales - Mohammeda Adresse : Route de Rabat, Bd Hassan II BP 145 CP : 20650 – 20650 Mohammadia fsjesm@univh2m.ac.ma Tel : 05 23 31 46 82 / 05 23 31 46 83 05 23 31 46 81
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	AOUFIR, M., & FADIL, A. (2023). Le capital humain au Maroc face aux inégalités dans l'enseignement supérieur : Approche théorique. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(1-1), 167-180. https://doi.org/10.5281/zenodo.7582348
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: August 06, 2022

Published online: January 31, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 1-1 (2023)

Le capital humain au Maroc face aux inégalités dans l'enseignement supérieur : Approche théorique

Résumé

Selon le dernier rapport du Programme des Nations Unies sur le Développement, l'indicateur de développement humain marocain a atteint un score de 0,683point en 2021. En effet, l'analyse du capital humain, basée sur le niveau de formation des individus, montre que plus que la moitié des Marocains scolarisés n'atteignent pas le niveau d'enseignement supérieur. Les taux d'inscription à l'enseignement supérieur et l'accès des diplômés au marché de l'emploi révèlent des inégalités dans l'accès à l'éducation, mettant en évidence les facteurs sociaux et les inégalités d'accès aux ressources éducatives. Dans ce cadre, à l'aide d'une analyse documentaire des résultats de l'enquête d'insertion des jeunes diplômés et des statistiques publiées par le ministère, notre article met en relief les différents déterminants des inégalités dont souffre l'enseignement supérieur marocain et qui bloquent le développement du capital humain. Pour cela, nous aborderons en premier, l'aspect théorique de la dimension éducation du capital humain au Maroc, puis nous mettrons la lumière sur les différentes inégalités qui existent dans le système d'enseignement supérieur et enfin les mesures prises par le gouvernement pour renouveler le système éducatif.

Mots clés : Capital humain, Système éducatif, inégalités, enseignement supérieur.

Classification JEL: I24, I25, O10.

Type de papier : Article Théorique.

Abstract

According to the latest United Nations Development Program report, the Moroccan human development indicator reached a score of 0.683 points in 2021. Indeed, Morocco still remains in the category of countries with average human development. The analysis of the level of stock of human capital, approached from the angle of the level of training of individuals, reveals that more than half of educated Moroccans do not reach the level of higher education. Inequalities in education perceived through the rate of enrollment in higher education and the access of graduates to the labor market, make it possible to emphasize the social level and inequalities of access to educational resources. In this context, with the help of a documentary analysis of the results of the insertion survey of young graduates and statistics published by the Ministry, our research has come across the different determinants of the inequalities from which Moroccan higher education suffers and which block the development of human capital. For this, we will first address the theoretical aspect of the educational dimension of human capital in Morocco, then we will shed light on the different inequalities that exist in the higher education system and finally the measures taken by the government to revamp the education system.

Keywords: Human capital, Education system, Inequalities, Higher education.

Classification JEL: I24, I25, O10.

Paper type: Theoretical Research.

1. Introduction

Selon l'économiste Schultz (1961), l'un des principaux canaux permettant de s'adapter rapidement aux changements de l'environnement sur les volets progrès scientifique et technologique est le capital humain. La valorisation du capital humain, clé du nouveau modèle de développement, est considérée comme essentielle pour créer un environnement favorable au développement durable et inclusif du Maroc.

Le schéma d'investissement en capital humain dans le modèle de Becker (1962) implique des coûts d'investissement initiaux. Becker (1962) s'est intéressé à l'apport de l'investissement en capital humain sur le lieu de travail et dans la formation professionnelle. La croissance de la productivité se base alors en partie selon la théorie du capital humain sur une éducation qui entraîne l'acquisition de connaissance et de compétences du préscolaire au supérieur. Malgré l'investissement en capital humain en éducation, le système éducatif au Maroc souffre toujours des défaillances. Le taux d'inscription des étudiants marocains à l'enseignement supérieur a affronté les 43% en 2021. Un taux qui a connu une évolution positive grâce aux efforts fournis par l'État pour développer le capital humain. Ce dernier constitue l'un des quatre axes du nouveau modèle de développement pour maîtriser la croissance économique. Une croissance qui ne peut se stabiliser que grâce à une amélioration continue du facteur travail de la nation. Plusieurs études ont montré une relation entre l'éducation et la croissance économique. Barro et Sala-i-Martin (1995) ont démontré que le niveau d'éducation, mesuré par le nombre d'années d'études, est lié significativement à la croissance future, et que les dépenses publiques pour l'éducation ont un effet significatif et positif sur la croissance économique. Le capital humain ne se limite pas à être un élément de production, il est également un élément déterminant pour l'innovation et la productivité. En effet, l'accumulation de ce type de capital influence l'intensité et l'efficacité de la recherche scientifique et technologique, devenant ainsi, un facteur clé de l'innovation. À cette fin, l'enseignement supérieur joue un rôle crucial de catalyseur pour ce processus en étant la source de production et de diffusion des nouvelles recherches scientifiques, avec notamment, le rythme de vie dans les sociétés modernes actuelles caractérisé par la révolution numérique.

Plusieurs études ont montré l'existence des inégalités entre les étudiants dans l'enseignement supérieur, soit pour l'accès, l'intégration, la poursuite ou la réussite. Les déterminants de ces inégalités peuvent se présumer liés en gros, soit au contexte familial, le contexte financier ou le contexte scolaire fortement lié aux efforts fournis par l'État.

Les inégalités dans l'enseignement supérieur au Maroc peuvent résulter de la double dualité d'un système non unifié. Les différences entre les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur sont plus graves si on compare les idéologies des parents dans les deux milieux, urbain et rural, ou encore leurs niveaux d'instruction. Boudon 1973, « les familles influencent les choix et les orientations des individus ce qui engendre des inégalités de réussite ». La réussite d'accès à un établissement d'enseignement supérieur, à formation de qualité, est conditionnée au Maroc par la mention obtenue, l'orientation reçue et le niveau financier des parents. L'accès à un établissement d'enseignement supérieur régulé d'une formation de qualité améliorera les chances des lauréats de réussir leur vie professionnelle et d'accrocher un poste bien rémunéré, ce qui engendrera des inégalités sociales causées par les possibilités d'accès à un enseignement, dont l'accès est sélectif selon la mention ou les moyens financiers des parents. Chose qui offre à quelques lauréats une rétention et un apprentissage de qualité, couronnée par un diplôme reconnu et demandé sur le marché de travail.

L'objet de notre article tente à se préciser et à mettre le point sur l'enseignement supérieur. Dans ce présent travail, une analyse documentaire des statistiques et de l'enquête nationale sur l'insertion des lauréats de l'enseignement supérieur publié en 2020 et sur les données fournies par le ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche scientifique et de l'innovation,

nous permet de spécifier le phénomène et étudier les questions qui y ont découlé et de délimiter profondément les allers et les retours entre le terrain et la littérature. Pour y faire, nous allons d'abord explorer le contexte théorique, puis étudier l'impact des inégalités sur le capital humain et enfin nous examinerons les actions mises en place par l'État pour résoudre ce problème.

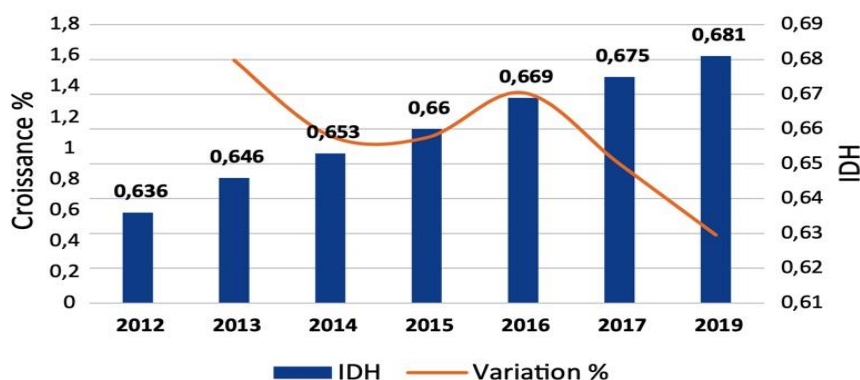
2. Le capital humain : une ressource à développer

2.1. Niveau de développement humain au Maroc

Les nations se développent grâce au niveau des facteurs de production dont elles disposent. Cependant, disposer d'un facteur de production ne garantira pas la réussite économique du pays, mais sa stimulation et son amélioration permettront de soutenir la production et de là les richesses créées. La création des richesses nécessite des cerveaux bien formés, capables de créer et surtout d'innover des opportunités et des chances de réussite. La réussite économique est alors étroitement liée aux capacités mentales de la population. La population, et surtout celle en âge d'activité, constitue une pierre angulaire permettant de transformer le pays positivement ou négativement. Le Maroc compte en 2019, 26 359 000 personnes en âge d'activité (15ans et plus) . Être en âge d'activité signifie que l'individu doit faire partie du capital humain du pays. La Banque Mondiale a défini en 2019 le capital humain comme suit : « la somme des connaissances, des compétences et de la santé qu'un individu accumule le long de sa vie, et qui lui permettent de réaliser son potentiel en tant que membre productif de la société ».

Le développement du capital humain est depuis des décennies introduit dans le discours politique et académique. L'indicateur de mesure du développement IDH a connu un recul au Maroc en 2021 avec 0,683 d'après le rapport sur le développement humain 2021-2022 du PNUD, perdant ainsi deux places au niveau du classement mondial. La tendance à la baisse de l'IDH du Maroc s'est affichée depuis l'année 2012.

Figure 1 : Niveaux et croissance de l'IDH de 2012 à 2019



Source : données du PNUD (1992-2019) et de l'ONDH

Ainsi, malgré l'augmentation du niveau d'IDH entre 2012 et 2019, le ralentissement des indicateurs des trois dimensions du développement humain s'est traduit par une diminution du taux de variation de l'IDH d'une année à une autre. Ce qui s'est aggravé à cause des circonstances et défis qu'a connu le monde avec le COVID et de là une diminution du niveau de l'IDH marocain. Augmenter le niveau d'IDH passe par une amélioration du niveau des trois dimensions du développement humain, qui ne peuvent se détacher de l'éducation.

2.2. La dimension éducation

Bien que le capital humain ait fait l'objet de plusieurs études et recherche par les théoriciens de la croissance endogène, la considération des êtres humains comme un capital permettant d'être

mobilisé remontent à Adam Smith 1776. La notion en elle-même a été formulée pour la première fois par Théodore Schultz 1961. En particulier, dans le secteur agricole, Schultz voit que l'éducation et la formation sont des moyennes clés pour augmenter la productivité.

L'éducation et la formation sont alors considérées comme des inputs nécessaires permettant de développer un stock de capital humain (output). Ce dernier s'acquiert et se développe avec le temps et l'évolution du contexte économique. Joseph Stiglitz définit le terme capital humain comme étant « l'ensemble des compétences et de l'expérience accumulées qui ont pour effet de rendre les salariés plus productifs ».

Le capital humain est donc une ressource immatérielle qu'on peut acquérir et développer pour qu'il soit une ressource rare permettant de tirer l'économie du pays vers les plus hauts niveaux de croissance. L'éducation joue un rôle important dans le développement de capital humain, les pays s'efforcent toujours à rendre leurs systèmes éducatifs performants et adéquats aux exigences du contexte actuel et futur. Pour ce faire, les États investissent chaque année des sommes colossales pour promouvoir le secteur de l'enseignement. Le projet de la loi de finances 2023, prévoit un budget de 68,95 milliards de dirhams pour le département de l'éducation nationale augmentant par cela le budget de l'année dernière par 6,5milliards de dirhams.

Le Maroc a un système éducatif qui comprend les niveaux d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et universitaire. Le gouvernement fournit des efforts d'amélioration afin de rendre les services d'éducation disponibles à tous les citoyens. Le système éducatif du Maroc comprend l'enseignement primaire ou le cycle de base de huit années, un enseignement secondaire collégial de trois années, un enseignement secondaire qualifiant de trois années et l'enseignement supérieur. Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et du sport et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'innovation.

2.3. Niveau de scolarisation de la population marocaine

L'éducation a connu beaucoup d'importance avec le regain d'intérêt qu'a connu le capital humain. Des divergences entre pays développés et en voie de développement s'expliquent en grande partie par le niveau d'indulgence et de vigilance du facteur travail résultant du niveau d'éducation offerte.

Figure 2 : Niveau de scolarisation de la population marocaine

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Enfants non scolarisés										
Total	228.065	178.992	203.684	—	162.240	89.998	7.804	16.064	17.612	14.315
Féminin	118.850	93.749	104.023	—	81.149	46.615	—	—	—	—
Masculin	109.215	85.243	99.661	—	81.091	43.383	—	—	—	—
Adolescents non scolarisés										
Total	258.347	—	—	—	—	199.288	194.138	170.904	130.956	113.992
Féminin	169.733	—	—	—	—	120.709	116.980	100.912	75.861	67.102
Masculin	88.614	—	—	—	—	78.579	77.158	69.992	55.095	46.890
Enseignement pré primaire	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux brut de scolarisation (%)										
Total	54,8	54,1	58,4	56,8	50,2	54	50,9	54,9	60,4	59,9
Féminin	47,8	47,6	52,5	50,8	45,8	49,1	46,9	51,5	57,6	59,6
Masculin	61,4	60,2	64	62,5	54,5	58,6	54,7	58	63,1	60,1
Taux net de scolarisation (%)										
Total	49,6	49,2	53	50,8	45,1	49,9	47,4	54,4	59,2	55,2
Féminin	43,4	43,6	47,8	45,5	41,1	45,7	43,7	51,1	56,5	55,1
Masculin	55,5	54,5	58	55,8	48,8	53,9	50,9	57,5	61,7	55,4

Enseignement primaire	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux brut de scolarisation (%)										
Total	110,72	110,3	109,96	109,52	110,4	112,4	113,88	114,76	115,15	113,37
Féminin	108,01	107,76	107,43	106,64	107,73	109,78	111,51	112,73	113,38	111,77
Masculin	113,29	112,73	112,36	112,26	112,92	114,88	116,11	116,69	116,83	114,89
Taux net de scolarisation (%)										
Total	92,5	93,2	93,3	—	94,6	96,9	99,1	99,5	99,2	98,3
Féminin	92,3	93	93,2	—	94,7	97	—	—	—	—
Masculin	92,7	93,4	93,3	—	94,6	96,8	—	—	—	—
Enseignement secondaire	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux brut de scolarisation (%)										
Total	69,75	—	—	—	—	79,86	80,23	81,19	82,45	83,73
Féminin	64,15	—	—	—	—	75,33	76,58	78,18	80,32	82,39
Masculin	75,11	—	—	—	—	84,18	83,7	84,05	84,48	85
Taux net de scolarisation (%)										
Total	56,7	—	—	—	—	63,5	64,5	66,2	68,5	71,4
Féminin	53,6	—	—	—	—	63,2	64,5	66,6	69,3	72,6
Masculin	59,6	—	—	—	—	63,7	85	65,8	67,7	70,3
Enseignement supérieur	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux brut de scolarisation (%)										
Total	19,5	22,6	25,3	28,4	32	33,8	35,9	38,5	40,6	43,4
Féminin	18,7	22,1	24,9	27,8	30,7	33,3	35,7	39,1	41,7	45,8
Masculin	20,2	23,2	25,8	29	33,2	34,3	36,2	38,1	39,6	41,2

Source : UNESCO

Les données de l'UNESCO de l'année 2012 à l'année 2021, permettent de se forger une idée sur le stock de capital humain du Maroc. En effet, à la lecture du tableau ci-dessus, il apparaît que 43,4% de la population marocaine possède un niveau de qualification supérieur. Une évolution consécutive depuis l'année 2012. En se basant sur l'idée que la durée des études reflète les qualifications et les compétences d'un individu, on peut constater que le pourcentage de personnes ayant un niveau d'éducation élevé est insuffisant, ce qui laisse entendre qu'il existe des faiblesses dans le stock de capital humain au Maroc. Les individus sont plus nombreux à avoir un niveau d'instruction primaire (113,37%), suivie de ceux qui ont un niveau de scolarisation secondaire et universitaire avec des taux bruts respectivement de (83,73% ; 43,4%) puis ceux qui sont au préscolaire (59,9%). Pour un pays, le fait que 14,315% des enfants et 113,992% des adolescents soient non scolarisés constitue un handicap qui peut freiner les gains de productivité que l'on peut tirer de la population économiquement active et pour la valorisation du capital humain qui est un déterminant du développement économique.

Malgré l'évolution qu'a connue le niveau d'instruction de la population marocaine active, cela demeure insuffisant. L'analyse des données montre un manque de capital humain qualifié, ce qui est préoccupant pour la croissance économique du pays. En effet, pour répondre aux besoins de l'économie moderne, qui met en avant l'intelligence économique et les technologies avancées, il est nécessaire d'avoir une main-d'œuvre formée aux niveaux postsecondaire et universitaire. Aujourd'hui seulement 43% de la population âgée entre 18 et 22 ans poursuivent leurs études, dont, seulement 50% des inscrits décrochent leurs diplômes.

Le Maroc compte 153 établissements d'enseignement supérieur. Cependant, la répartition sur l'ensemble du royaume reste toujours inégale. Le nombre des universités et la présence limitée des établissements d'enseignement supérieur dans les régions rurales et éloignées ainsi que les inégalités à l'accès des écoles et des centres de formation peuvent fournir un début d'explication à cette situation, ajoutant la demande croissante d'éducation et de formation qui se traduit par le surpeuplement des établissements universitaires et la non-poursuite des études universitaires.

3. Les inégalités dans l'enseignement supérieur : un frein au développement du capital humain

3.1. Les inégalités sociales

L'enseignement est un processus institutionnalisé d'acquisition de connaissances et de savoirs, régi par le gouvernement et instauré dans un but de former des individus et de développer des compétences. Les études ont montré que l'un des leviers principaux de la formation d'un capital humain et de développement des compétences c'est l'éducation. Au Maroc il existe plusieurs établissements d'enseignement supérieur offrant des formations différentes. L'accès à certains établissements est régulé tandis que l'accès à d'autres reste ouvert à tous les bacheliers. Certes, l'égalité de chances est un droit acquis, cependant on n'en profite pas toujours. L'inégalité d'accès au postsecondaire engendre des disparités profondes entre la population active. Selon la théorie des signaux éducatifs puisqu'on ne peut pas évaluer la productivité d'un employé potentiel (Sessions et Brown) il est possible de se baser sur le niveau d'éducation reçu. Réussir un diplôme d'études supérieur peut alors générer des inégalités d'accès à un emploi et de fixation de salaire reçu entre les lauréats des différents instituts selon le diplôme et la formation offerte.

Figure 3 : Salaire mensuel net moyen du premier emploi déclaré par l'ensemble des lauréats, selon le genre et la composante (en dirhams)

Conditions d'accès au premier emploi		Université (accès ouvert)	Université (accès régulé)	Enseignement supérieur privé	Établissements ne relevant pas des universités	Formation professionnelle post-baccalauréat	Ensemble
Salaire moyen du premier emploi	Global	4.959	6.810	6.939	9.387	3.733	5.172
	Hommes	5.236	6.975	6.861	9.675	3.961	5.324
	Femmes	4.587	6.643	7.064	9.144	3.435	4.977

Source : Enquête d'insertion des lauréats de l'enseignement supérieur, INE-CSEFRS, 2020

Le tableau ci-dessus illustre les inégalités qui peuvent résulter d'une formation différente d'un établissement à un autre. D'après le tableau, le salaire moyen le plus élevé du premier emploi est accordé aux lauréats des établissements ne relevant pas des universités suivies par les lauréats des universités à accès régulé, l'enseignement supérieur privé puis l'université à accès ouvert et enfin la formation professionnelle post-baccalauréat. Les établissements ne relevant pas des universités peuvent donc garantir à leurs lauréats un salaire deux fois plus élevé que le salaire moyen des autres diplômés. En plus, la précarité de l'emploi peut aussi être impactée par le diplôme obtenu.

Figure 4 : Conditions d'accès au premier emploi des diplômés d'enseignement supérieur selon le genre et la composante de l'enseignement supérieur (%)

Conditions d'accès au premier emploi		Université	Enseignement supérieur privé	Établissements ne relevant pas des universités	Formation professionnelle post-baccalauréat
Type du contrat de travail du premier emploi	CDI	45	89	65,5	49,1
	Fonctionnaire	25,2	1,2	25,5	4,4
	Sans contrat	14,7	3,4	3,2	21,6
	CDD	11	5,4	4,0	16,6
	Autres	4,2	1,0	1,8	8,4
	Total	100	100	100	100

Source : Enquête d'insertion des lauréats de l'enseignement supérieur, INE-CSEFRS, 2020

D'après l'enquête d'insertion des lauréats de l'enseignement supérieur, les lauréats des universités et de la formation professionnelle sont ceux qui souffrent de la précarité du premier emploi obtenu. Ainsi, 49,1% des diplômés de formation professionnelle seulement réussissent à décrocher un poste d'emploi CDI pour le premier emploi. Tandis que 89% des diplômés

d'enseignement supérieur privé décrochent un premier emploi CDI suivis par les lauréats des établissements ne relevant pas des universités avec un taux de 65,5%.

Généralement les bacheliers sont conscients de ces divergences existantes entre les différents diplômes de l'enseignement supérieur au Maroc. Pour cela, l'accès à l'université et à la formation professionnelle reste le dernier choix des étudiants. Si l'accès à l'enseignement supérieur privé dépend des moyens financiers des individus, les établissements ne relevant pas des universités sont aussi sélectifs et régulés selon des critères précis.

Le premier critère de sélection reste la mention obtenue au baccalauréat et le niveau instructif des étudiants. Le choix de l'établissement d'enseignement supérieur reste donc aussi inégalitaire et dépend de plusieurs critères. L'accès à ces établissements augmentera les chances des étudiants de réussir leurs carrières professionnelles, en leur offrant un apprentissage de qualité capable de développer le capital humain national.

3.2. Les déterminants des inégalités dans l'enseignement supérieur

Le passage de l'enseignement de base à l'enseignement supérieur s'accompagne de plusieurs changements concernant les modes d'enseignement et d'intégration. Si la connaissance est une vérité à ne pas discuter dans l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur envisage une discussion et analyse de cette même connaissance. Chose, qui permet d'introduire plus de liberté dans l'enseignement post-baccalauréat et livrer les étudiants à eux-mêmes en absence d'une information recherchée extrêmement cadrée. Le non-cadrage de l'information résulte de l'absence d'un référentiel unifié conforme à tous les niveaux de l'enseignement supérieur. Ce qui donne des résultats différents entre les différents établissements, voire même, entre les connaissances enseignées par les professeurs d'un même établissement. En plus des inégalités qui peuvent résulter des différences de programmes universitaires, l'orientation vers l'un de ces établissements n'est pas toujours choisie. Les inégalités d'accès à ces établissements peuvent résulter en gros soit au contexte familial, soit au service offert tout au long du parcours d'enseignement.

3.2.1. La famille : facteur clé de développement du capital humain

Le courant Boudon (1973) voit que la famille influence les choix et les orientations, ce qui peut engendrer des inégalités de réussite scolaire. Condition nécessaire pour réussir l'accès à un établissement supérieur régulé. Généralement, les parents cherchent à ce que leurs enfants aient un niveau d'éducation au moins égale au leur et leurs attentes restent limitées et dépendantes de leurs propres réussites. L'individu est alors inséré dès sa naissance dans un groupe qui reflète sa catégorie socioprofessionnelle. Ce qui influence son niveau d'éducation.

Figure 5 : Structure des diplômés de l'enseignement supérieur selon le niveau d'instruction du père et de la composante du cycle (%)

Composante	Niveau d'instruction du père					Total
	Aucun	Primaire et Collège	Lycée	Formation professionnelle	Études supérieures	
Université publique	30,5	33,0	17,2	4,8	14,5	100
Université (accès ouvert)	34,6	33,7	16,3	4,4	11,0	100
Université (accès régulé)	16,6	30,7	20,2	6,1	26,4	100
Enseignement supérieur privé ⁽¹⁾	2,6	10,5	33,6	21,5	31,9	100
Établissements ne relevant pas des universités	4,2	12,1	20,2	29,8	33,7	100
Formation professionnelle post-baccalauréat Public	26,3	38,5	20,5	3,1	11,6	100
Formation professionnelle post-baccalauréat Privé	16,6	23,5	33,7	11,1	15,1	100
Total	25,4	31,1	20,4	7,1	16,0	100

Source : Enquête d'insertion des lauréats de l'enseignement supérieur, INE-CSEFRS, 2020

Plusieurs études ont montré que le niveau d'éducation des parents influence le niveau de scolarisation de leurs enfants. Plus les parents ont un niveau d'études élevé, plus ils sont prêts à investir et à inscrire leurs enfants plus longtemps à l'école. Dans une perspective de valorisation du capital humain, les relations sociales ou capital social contribuent fortement à l'accès à l'emploi au Maroc. Ainsi, beaucoup d'enfants issus de parents pauvres et non instruits, et donc ne bénéficiant pas d'un capital social satisfaisant au niveau familial se retrouvent souvent dans la même situation que leurs parents en termes de niveau d'éducation, comme le montre le tableau ci-dessus. 33,7% des diplômés des établissements ne relevant pas des universités leurs pères ont un niveau d'instruction du supérieur suivi par les étudiants de l'enseignement supérieur privé. Tandis que, les diplômés les plus chanceux dont le père n'a aucun niveau d'instruction et qui ont eu la chance de poursuivre jusqu'au supérieur optent généralement pour l'université à accès ouvert. Les individus sont alors influencés par un background socioculturel qui détermine d'un certain pourcentage leurs attentes socioprofessionnelles. « Dans un pays en développement qui présente des degrés de pauvreté et d'analphabétisme assez élevés, l'engagement des parents pour la réussite éducative et sociale de leurs enfants peut constituer un élément clé ».

3.2.2. La scolarisation : facteur de sélection

Le développement de la scolarisation au Maroc a fait l'objet de plusieurs programmes. Aujourd'hui le taux net d'inscription au primaire atteint les 100% et le nombre des inscrits au niveau secondaire est en augmentation, accompagné d'une amélioration du taux des inscrits dans l'enseignement préscolaire. L'enseignement fondamental est une étape de formation et de préparation des élèves à une éventuelle intégration dans l'enseignement supérieur et de là à la vie professionnelle. Après de multiples phases d'acquisition, d'accumulation et d'assimilation ou même de non-acquisition, non-accumulation et non-assimilation des connaissances, l'élève se trouve face à un examen conditionnant son échec ou sa réussite d'accès à une socialisation secondaire choisie ou imposée selon les voies que la filière qu'il a choisie au secondaire le permet ou selon les chances d'être né dans une famille ayant suffisamment de moyens financiers lui garantissant l'inscription dans l'enseignement supérieur privé.

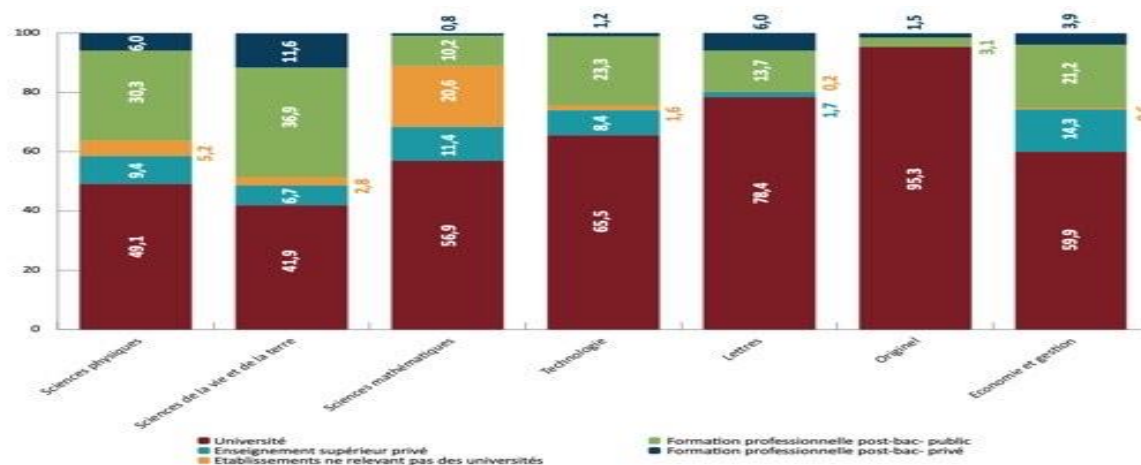
L'accès à l'enseignement supérieur n'est pas donc égalitaire. D'abord, les inégalités qui s'accumulent tout au long de l'enseignement fondamental s'accroissent après la détention du baccalauréat. Ainsi, des disparités existantes entre le milieu rural et le milieu urbain, entraînent une sous sélection des élèves du milieu rural qui quittent l'école très tôt, ce qui freine la démocratisation recherchée dans le système éducatif marocain.

Ensuite, la dualité entre université et grandes écoles, héritée du système d'enseignement français, entraîne une hiérarchie entre les étudiants du supérieur au lieu d'une complémentarité. Ce qui accentue les inégalités de chances et appauvrit encore plus les descendants des familles les plus démunies (théorie de la représentation sociale Moscovici 1989). Les familles les plus aisées peuvent inscrire leurs enfants qui n'ont pas pu décrocher une grande école dans l'enseignement supérieur privé. Tandis que, les enfants issus des zones pauvres et surtout du milieu rural se trouvent face à plusieurs frais de déplacement et de location pour s'inscrire dans une université à accès ouvert qui reste mal classé selon les critères imposés par le marché de travail.

Enfin, accéder à l'enseignement supérieur suppose la réussite de l'examen du baccalauréat. Cette réussite est influencée par la filière choisie au secondaire. Selon la filière, on fixe un cota choisie par les écoles du supérieur et on prive les élèves des autres branches choisies. Ce qui bloque leur éventuel développement intellectuel. Selon les chiffres publiés par le communiqué du ministère de l'Éducation nationale, les taux de réussite du baccalauréat pour l'année scolaire 202/2021 ont atteint respectivement pour le baccalauréat international, les filières littératures et

d'enseignement originel, les branches scientifiques et techniques et la filière professionnelle, 89,52%, 87,81%, 79,45% et 74,45%.

Figure 6 : Série du baccalauréat des lauréats de l'enseignement supérieur, selon la composante (%)



Source : Enquête d'insertion des lauréats de l'enseignement supérieur, INE-CSEFRS, 2020

Le graphique montre que le choix antérieur de la filière influence en grande partie les possibilités d'accéder à un établissement d'enseignement supérieur. Ainsi, malgré le taux élevé de réussite pour les filières littéraires et originelles, les élèves intègrent en grande majorité les universités à accès ouvert, qui reste généralement dans la plupart des cas leur dernier choix, avec un taux qui avoisine le 0% pour les établissements ne relevant pas des universités. Tandis que pour les autres filières l'accès à l'université reste limité dans un intervalle de 40 à 65%. Ce qui augmente leurs chances d'acquérir des compétences pratiques favorisant leur accès au milieu professionnel.

4. Les mesures prises par le gouvernement

Les perspectives de développement et la capacité de gain de productivité d'une nation sont largement liées à son capital humain. En raison de l'asymétrie d'information, la formation et le diplôme peuvent servir de filtre permettant d'identifier les qualités du capital humain en matière d'intelligence, compétence, aptitude de travail... Le rôle de l'enseignement et principalement l'enseignement supérieur reste primordial pour donner une vision claire sur l'avenir du pays et la valeur de son capital humain.

4.1. L'enseignement supérieur : équité et égalité des chances

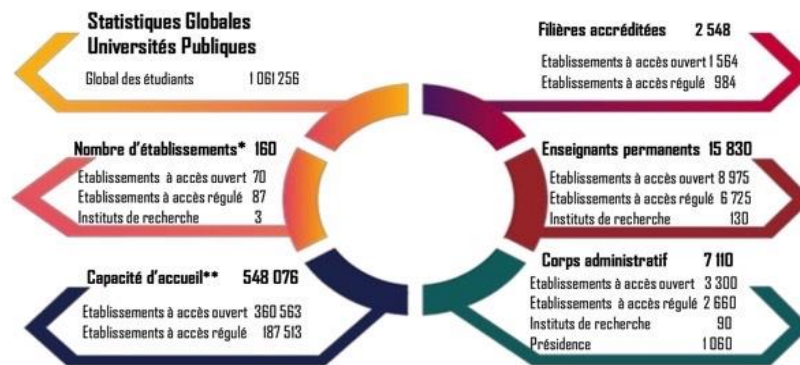
Beaucoup de changements sont entrepris pour redonner à l'enseignement marocain ses lettres de noblesse et réussir le pari de faire face aux inégalités dans l'enseignement supérieur et réduire la dissonance entre le programme universitaire et les exigences du marché de travail. La compétitivité durable passe par la valorisation de la recherche scientifique et la qualité de l'enseignement supérieur offert. Si le problème de la scolarisation des parents est résolu avec le temps, car les enfants scolarisés d'aujourd'hui seront forcément les parents de demain, les problèmes liés au cadre et aux performances du système éducatif nécessitent un effort de la part du gouvernement.

4.1.1. L'étudiant au centre de réforme du nouveau modèle de développement

Le nouveau modèle de développement préconise dans le choix stratégique deux, inclus dans l'axe deux, d'opérer une réelle modernisation des établissements d'enseignement supérieur et une valorisation de la formation professionnelle. Ainsi, la commission envisage de mettre

l'étudiant au centre des réformes et des mesures de performance de l'enseignement supérieur et professionnel. Cela, passera par rendre l'étudiant libre à choisir son université, quel que soit le lieu de résidence géographique et de mettre de là les établissements d'enseignement supérieur en concurrence. Ce qui augmentera le rendement des universités à accès ouvert. Chose qui encouragera les jeunes à poursuivre leurs études supérieures, quelle que soit leur région d'habitation. Accompagné par une augmentation de la capacité d'accueil des établissements, surtout que l'effectif des inscrits est en évolution positive comme le montre le graphique ci-après.

Figure 7 : Statistiques globales universités publiques



Source : statistiques universitaires enseignement supérieur public 2021/2022

La création de nouveaux d'établissement, accompagnés des services d'une amélioration de la capacité d'accueil des anciens, permettra à un nombre d'étudiants dans des zones plus loin de poursuivre leurs études. Ajoutant que cela s'accompagne d'une évolution de rythme de lancement des projets de côtés universitaires publics à compter de 2021 et plus de trois projets de cités universitaires par an.

La commission insiste aussi sur le renforcement des compétences transversales et comportementales fortement demandées sur le marché de travail et l'insertion de nouvelles méthodes d'apprentissage pédagogique dans les universités, en introduisant l'utilisation du numérique pour toutes les filières dès le premier cycle et assurer une certaine égalité entre les différentes branches d'enseignement supérieur.

4.1.2. La formation professionnelle

L'enseignement supérieur comprend aussi la formation professionnelle, le nouveau modèle de développement préconise une mobilisation des synergies entre l'université et les établissements de l'OFPPT. Ce qui permettra aux lauréats de la formation professionnelle de poursuivre leurs études au supérieur. Cela passera par une introduction des passerelles fluides entre les deux systèmes, tout en développant le programme prescrit dans les établissements de la formation professionnelle. Étant donné qu'elle s'agit d'une formation qui prépare les jeunes principalement pour accéder au marché de travail, la commission propose une définition des compétences permettant un ajustement continu aux besoins du marché de travail et augmenter leurs chances de décrocher un poste d'emploi à l'égard des autres formations supérieures. SM le Roi a parlé dans son discours à la Nation à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple de l'importance de revoir en profondeur les spécialités de la Formation professionnelle pour qu'elles répondent aux mieux aux besoins des entreprises et du secteur public. Dans ce cadre, en juillet 2021 neuf conventions pour la mise en œuvre du projet Cap Excellence ont été signées avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, l'OFPPT et les professionnels des secteurs de l'automobile, de

l'aéronautique, du textile et de l'Offshoring pour la mise à niveau de l'offre de formation dans ces secteurs.

4.2. Enseignement fondamental

Pour faire face aux problèmes et inégalités dont souffre l'enseignement supérieur, il est primordial de revoir l'enseignement fondamental. La commission spéciale a établi un programme visant à revoir l'éducation au Maroc. Une sorte de renaissance du système avec un budget de 15,5MMDH par an afin concrétiser les ambitions du nouveau modèle de développement. Le 9 août 2019 la loi-cadre 51-17 a été promulguée, une première loi-cadre dans l'histoire du Maroc relative au système de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique. Cette loi consiste à renforcer la vision stratégique de réforme 2013-2030. La présente loi favorise la généralisation d'un enseignement inclusif et solidaire en faveur de tous les enfants. Dans ce cadre, le Maroc a lancé le 26 juin 2019 un Programme National de l'Éducation inclusive sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, consistant en l'inclusion des personnes porteuses des handicaps et faciliter leur accès à l'école marocaine et les rendre aptes sans aucun obstacle à poursuivre leurs études en leur accordant une formation et des facilités adaptées à leurs situations.

La loi-cadre aussi s'inscrit dans une logique de développement du capital humain, du préscolaire au supérieur, avec une garantie d'une éducation de qualité et une lutte contre l'abandon scolaire et la déperdition. Le taux de l'abandon scolaire dans l'enseignement primaire a passé ainsi de 1,1% au niveau national au titre de l'année 2017-2018 à 2,9% au titre de l'année 2020-2021. Pour ce qui est du cycle secondaire collégial, le taux d'abandon scolaire a atteint 9,7% au niveau national au titre de l'année 2020-2021, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à l'année 2019-2020, d'après la même source. Pour faire face à cet abandon, la loi-cadre 51-17 fait gagner trois années de scolarité obligatoire aux Marocains avec instauration de la généralisation de l'obligation d'accès à l'éducation et la formation pour les catégories d'âge entre 4 ans et 16 ans.

La stratégie du ministère vise aussi à adopter une discrimination positive au profit du milieu rural et des familles les plus démunies. Le programme TAYSSIR a été encore une fois lancé pour la saison 2022/2023. Ce programme est destiné en particulier aux communes rurales et à certaines communes urbaines où le taux de pauvreté est élevé. TAYSSIR qui repose sur des fonds monétaires accordés aux familles les plus pauvres, a pour objectif principalement de lutter contre l'abandon scolaire et soutenir la scolarisation.

Figure 8 : Évolution du nombre d'élèves bénéficiaires du programme TAYSSIR



Source : bilan d'activité du ministère 2017-2021 volume 1 éducation nationale

Le programme profite depuis son lancement à une population de plus en plus nombreuse. Il permet de subvenir aux besoins en nourriture, habits, et fournitures scolaires. En 2021 près de 2,5 millions d'élèves ont bénéficié de ce programme.

Figure 9 : Effectifs d'élèves scolarisés

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Primaire	3 508 992	3 987 375	3 663 476	3 727 271	3 814 438	59 %
Collège	1 524 521	1 529 119	1 564 913	1 605 638	1 600 454	24,7 %
Lycée	919 472	917 492	916 937	927 535	1 052 774	16,3 %
Global	5 952 985	6 033 986	6 145 326	6 260 444	6 467 666	100 %

Source : bilan d'activité du ministère 2017-2021 volume 1 éducation nationale

Cela a constitué un appui aux ménages et a réduit considérablement le taux d'abandon scolaire chez les élèves et particulièrement chez les filles qui auront plus de chance à poursuivre leurs études jusqu'au supérieur. Durant l'année scolaire 2020-2021, 1 052 774 élèves ont été inscrits dans le secteur public. Des statistiques en hausse par comparaison à l'année 2016-2017 où ils étaient 919 472. Le nombre des inscrites filles s'est chiffré à 546 094 filles.

5. Conclusion

Le capital humain reste l'un des principaux facteurs permettant de pousser le niveau de croissance et de développement des nations. Former le capital humain nécessite de consacrer des années d'étude et de formation institutionnalisée pour le développement des compétences. Une telle formation qui débute par un enseignement fondamental puis un enseignement supérieur. Ce dernier ouvre aux diplômés les portes d'accès au marché de travail. L'enseignement dit supérieur ou post-baccalauréat reste alors le déterminant principal du niveau intellectuel du capital humain. Au Maroc, l'enseignement supérieur souffre de plusieurs défaillances dont, entre autres, on trouve les inégalités d'accès et de formation octroyée.

Conscient de cela, le gouvernement a engagé des efforts pour renouveler ce système et redonner à l'université marocaine tout comme l'école marocaine un intérêt particulier. La commission spéciale envisage dans son nouveau modèle de développement, certaines mesures correctives du système éducatif marocain du préscolaire au supérieur. Ces mesures rendent la poursuite scolaire plus possible et l'école marocaine plus accessible à toutes les catégories de la population. Ce qui réduira les inégalités liées aux problèmes de financement et de proximité. La loi-cadre 51-17, relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, préconise une renaissance du système éducatif marocain, en s'intéressant aussi bien à l'aspect qualitatif de la scolarisation qu'à l'aspect quantitatif. Cela entre dans le cadre des objectifs visés par la vision stratégique 2015-2030 de la réforme du système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique au Maroc, dont les trois principes fondamentaux sont : l'équité et l'égalité des chances, la qualité des savoirs et la promotion de l'individu et de la société.

L'approche, adoptée par le nouveau modèle de développement et la loi-cadre, vise à établir un lien entre l'enseignement et le développement économique. Toutefois, malgré les réalisations, les objectifs de la réforme restent ambitieux en comparaison avec l'état que connaît l'enseignement marocain aujourd'hui. Surtout qu'un modèle économique à suivre suppose une feuille de route bien clarifiant les étapes à suivre. Une feuille de route basée sur des expériences réussies à imiter. Chose qui jusqu'à présent reste absente. Ce qui rend l'approche surtout qualifiée par des propositions et choix que par de modèle économique.

Références

- (1). Aschieri, G. (2013). Les inégalités dans l'enseignement supérieur. *Le français aujourd'hui*. ISSN0184-7732, ISBN9782200928490, 2013/4(n°183), 51-59.
- (2). Bilan d'activité du Ministère 2017-2021. (<https://www.enssup.gov.ma/en/bilan-d-activite-du-ministre-re-2017-2021>);

- (3). CHEDDADI, S. BERAHOU, F. BERHILI, S & ZAAJ, N. (2015). Les enquêtes d'insertion au Maroc : le rendement de l'université. *Colloque international sur l'évaluation en éducation et en formation : approches, enjeux et défis*.
- (4). Duru-Bellat, M. Kieffer, A. 2008. Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités. *Population*. volume63, 123-157.
- (5). El achabi, M. El hiri, A. (2022). Capital humain, développement des compétences et investissements directs étrangers au Maroc : un essai d'analyse empirique. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics*. Volume3, Issue4-1, ISSN:2658-8455, 191-209.
- (6). EL BOUJNOUNI, S. OUHEJJOU, O. (2015). Insertion professionnelle des jeunes diplômés au Maroc : quelle liaison entre les connaissances acquises et les compétences professionnelles. *Conférence Internationale des Dirigeants des Institutions d'Enseignement supérieur et de recherche de Gestion*.
- (7). EL FILALI, M. EL MOUTAOUKIL, A. 2018 Qualité de l'enseignement de base et inégalités scolaires au Maroc : Étude comparative. *Université IBN ZOHR AGADIR. Association Marocaine pour l'Amélioration de la Qualité de l'Enseignement*.
- (8). Enquête nationale 2018 : l'insertion des lauréats de l'enseignement supérieur. (<https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2022/01/Rapport-des-lauréats-de-l'enseignement-supérieur.pdf>);
- (9). FAHSSIS, L. NEGGADY ALAMI, T. (2017). L'impact de l'enseignement supérieur sur l'employabilité : perception des lauréats et des employeurs. *Institut marocain de l'information scientifique et technique*.
- (10). Gleizes, J. (2000). LE CAPITAL HUMAIN. *Multitudes*. Volum2(n°2), 111-112.
- (11). Idlhaj, Y. Louizi, K. (2021). Les déterminants d'allongement du chômage des diplômés. *Alternatives Managériales et Économiques*. volume3(n°4), 681-702.
- (12). Ibourk, A. (2014). Analyse des inégalités scolaires au Maroc : apports de la régression quantile. *Statéco*. n°108.
- (13). Jabbara, E. Sadouk, B. (2020). La formation un indicateur de développement du capital humain : horizons et dimensions durant la pandémie de covid-19-cas du Maroc. *International Social Sciences & Management Journal*. 2665-8178.
- (14). Kaaouach, A. (2010). L'évaluation dans le système d'enseignement supérieur au Maroc : Bilan des réalisations, limites et principaux défis. *Towards an Arab Higher Education Space: International Challenges and Societal Responsibilities*, 409-422.
- (15). Mauger, G. (2011). L'idéologie du don . *Savoir/Agir*. (n°17).
- (16). Note d'information du Haut-commissariat au Plan sur les principales caractéristiques de la population active occupée en 2019. (https://www.hcp.ma/Les-principales-caracteristiques-de-la-population-active-occupee-en-2019_a2463.html);
- (17). Rapport général sur le Nouveau Modèle de Développement Avril 2021. (https://www.csmd.ma/documents/Rapport_General.pdf);
- (18). Trouillot Ménard, É. (2013). L'éducation en Haïti : inégalités économiques et sociales et question de genre. La femme dans l'enseignement supérieur. *Haïti Perspectives*. volume2(n°3).
- (19). Van Zanten, A. (2015). Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Quel rôle joue d'origine des futurs étudiants?. *Regards croisés sur l'économie*. ISSN 1956-7413(n°16), 80-92.